



**NOUS, PERSONNELS D'INSERTION ET DE PROBATION DU  
SPIP DE NICE,  
APPORTONS NOTRE SOUTIEN ET NOTRE SOLIDARITÉ  
À NOS COLLÈGUES  
PERSONNELS DE SURVEILLANCE**

**Nous exerçons ensemble les missions de garde et de réinsertion des personnes placées sous main de justice.**

**L'exercice de nos missions, dans un contexte difficile lié à une croissance exponentielle de la population pénale, nécessite davantage de moyens humains et matériels, ainsi que la juste reconnaissance des risques découlant des missions qui nous incombent.**

**Les personnels du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Nice, confrontés aux mêmes difficultés statutaires et de sécurité, demandent la convocation d'états généraux de l'administration pénitentiaire qui**

**permettront d'aborder l'ensemble des problématiques :**

- Modalités d'intervention, prise en charge des personnes placées sous main de justice dans et hors les murs.
- Sécurisation des locaux, des interventions
  - Reconnaissance statutaire et indemnitaire de l'ensemble des personnels pénitentiaires : personnels de surveillance, CPIP, DPIP, psychologues, personnels administratifs etc.

**Personnels pénitentiaires unis.**

Nice le 23 janvier 2018